



ÉLABORATION DES PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATION DES COMMUNES RIVERAINES DE LA CHARENTE AVANT, DE FONTCOUVERTE A LA VALLÉE

COMMUNE DE CHAMPDOLENT

INONDATION PAR DÉBOULEMENT DIRECT DU FLEUVE CHARENTE

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

ECHELLE : 1/5 000

Étude préparée par l'atelier professionnel de :	4 Avril 2009
Enquête publique ouverte de :	20 février 2012
de :	23 février 2012
Approbation par l'atelier professionnel de :	09 août 2013



JUILLET 2013

LEGENDE

- Zone rouge
- Zone bleue
- Limites de la zone inondable de l'événement de référence
- Limites de la zone des hauteurs d'eau supérieure à 0,50m
- Isocote de l'événement de référence
- Cote de référence (en m NGF)

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA MER ET DE LA MER CHARENTE-MARITIME

CONTRÔLE D'URBANISME, AMÉNAGEMENT, RISQUES NATURELS, DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNITÉ DE PRÉVENTION DES RISQUES

Vo pour l'air
niveau à l'usage de l'air
niveau à l'usage de l'air
niveau à l'usage de l'air